

Entre responsabilisation et individualisation : les évolutions de l'engagement associatif

Between responsibility and individualisation. Changing forms of involvement

Bernard Roudet

Numéro 51, printemps 2004

Engagement social et politique dans le parcours de vie

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/008866ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/008866ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Lien social et Politiques

ISSN

1204-3206 (imprimé)

1703-9665 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Roudet, B. (2004). Entre responsabilisation et individualisation : les évolutions de l'engagement associatif. *Lien social et Politiques*, (51), 17–27.
<https://doi.org/10.7202/008866ar>

Résumé de l'article

L'engagement associatif a évolué au cours des vingt dernières années, témoignant d'un mode d'être dans la société marqué par un renforcement de l'individualisation. Plus actif mais moins militant, il est centré sur l'épanouissement personnel, valorise la sociabilité amicale et s'inscrit essentiellement dans des associations sportives et de loisirs. Cette évolution ne joue guère en faveur du rôle, traditionnellement attribué aux associations, de responsabilisation et d'ouverture sur la société globale. Désormais, la vie associative s'articule moins à des normes et à des valeurs qu'à la mise en oeuvre d'une sociabilité et à la valorisation d'une subjectivité. Cette évolution de l'engagement associatif entraîne de nouvelles modalités d'inscription des individus dans l'espace public.

Entre responsabilisation et individualisation : les évolutions de l'engagement associatif

Bernard Roudet

Les associations volontaires ont toujours été appréhendées comme un moyen d'intégration des sociétés démocratiques. Dès le 19^e siècle, Tocqueville a posé les termes du débat. Fondé sur l'égalité des conditions, le régime démocratique favoriserait l'individualisme et le désintérêt face à la gestion de la société. Cela peut induire un despotisme de l'État lorsque ses interventions ne résultent pas d'une élaboration collective. Pour rompre l'isolement individuel et limiter l'emprise de l'État, il serait nécessaire de responsabiliser les individus en favorisant une participation civique et une prise de conscience, par les intérêts particuliers, de l'intérêt général. Intercalées entre l'individu et l'État, les associations constitueraient autant d'instances démocratiques localisées, renforçant la cohésion sociale, promouvant des relations ouvertes sur la société globale et sur le politique. Ce cadre d'analyse continue à marquer

nombre de discours et d'interprétations du fait associatif (Barthélemy, 2000). Il rencontre aujourd'hui un appel public à la responsabilité, un recours à la responsabilisation comme outil de gouvernement (Charbonneau et Estèbe, 2001).

La tendance à l'individualisation qui caractérise l'évolution de nos sociétés occidentales, et qui a notamment été mise en évidence depuis une vingtaine d'années par les enquêtes sur les valeurs des Européens (Bréchon, 2000a; Futuribles, 2002), confirme-t-elle cette approche de la vie associative? L'individualisation peut être sommairement définie par la volonté de chaque individu de choisir ses manières de vivre, indépendamment de normes morales impersonnelles et des grands systèmes de pensée, ainsi que par un déclin du rôle des institutions dans la construction des normes collectives. Dès lors, deux questions se posent :

En quoi une telle évolution influence-t-elle sur les formes de participation associative et sur les modalités d'engagement dans les groupements volontaires? A-t-elle des conséquences pour le rôle, attribué aux associations, de responsabilisation des individus? Sur ces deux points, les résultats relatifs aux jeunes Français des enquêtes Valeurs (voir encadré) effectuées en 1981, 1990 et 1999 (Galland et Roudet, 2001) nous apportent des éléments d'analyse, que nous compléterons par des données empruntées à quelques travaux récents abordant la participation associative¹.

Individualisation et formes de participation associative

Concernées par l'individualisation croissante de nos sociétés, les formes actuelles de participation associative nous renseignent sur les modalités et les caractéristiques de cette évolution. Quatre tendances apparaissent particulièrement : la prédominance

Entre responsabilisation et individualisation :
les évolutions de l'engagement associatif

18

des associations liées à l'accomplissement individuel, le développement de formes d'engagement associatif, le déclin des modalités traditionnelles du militantisme, le renforcement de la sociabilité amicale au sein de la vie associative.

La prédominance des associations liées à l'accomplissement personnel

Si l'on fait la distinction entre deux grands types de groupements : ceux qui permettent d'avoir une activité commune (culturelle, sportive...) et ceux qui défendent des intérêts collectifs comme les syndicats (Hatchuel et Loisel, 1999), force est de constater que les adhérents se tournent davantage vers les premiers et que l'appartenance aux seconds tend à diminuer. Tandis que l'on observe une stagnation, voire un repli, de l'appartenance à des associations militantes, la majorité des adhésions concerne des associations centrées sur l'accomplissement personnel, sur l'épanouissement individuel dans des activités récréatives. Selon les résultats de l'enquête Valeurs, les associations de sports et de loisirs sont celles qui attirent le plus les Français, avec 16 % d'adhérents en

Les enquêtes sur les valeurs des Européens

Les enquêtes sur les valeurs des Européens ont trois objectifs : tout d'abord, identifier le fond culturel commun qui traverse les pays européens, en repérant les rapprochements ou les divergences d'un pays à l'autre; ensuite, saisir les changements dans le temps; enfin, mettre ces données à la disposition des responsables politiques et sociaux. L'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire, établissement public du ministère de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche, a cofinancé la partie française de l'enquête de 1999 et participe à l'analyse de ses résultats pour la tranche d'âge des 18-29 ans. Cette dernière enquête portait en France sur un échantillon de 1615 personnes constitué par la méthode des quotas. Un suréchantillon de 206 jeunes de 18 à 29 ans s'ajoutait aux 310 individus de cette tranche d'âge présents dans l'échantillon principal. La passation du questionnaire (plus de 100 questions incluant quelque 300 variables) durait environ une heure; elle s'effectuait en vis-à-vis.

1999, et davantage encore les plus jeunes : 23 % d'adhérents parmi les 18-29 ans. En seconde position, mais avec un taux de participation déjà bien moindre, viennent les associations culturelles, qui rassemblent 8 % des Français et autant de 18-29 ans (7 %). En troisième position, nous trouvons les organisations caritatives (6 % pour l'ensemble et 3 % pour les 18-29 ans). Les autres groupements sont caractérisés par des taux d'adhésion très faibles, avec un maximum de 4 % pour l'ensemble de la population et un taux moindre pour les 18-29 ans².

Pour tous ces groupements, le taux d'adhésion n'augmente pas entre 1990 et 1999 : ils paraissent concernés par la stabilisation de l'appartenance associative que connaît la France depuis la fin des années 1980. En 1999, le taux global d'adhésion des 18-29 ans (38 %) équivaut à celui de l'ensemble de la population (39 %) et est identique au taux de 1990³. Toutefois, les groupements de défense d'intérêts collectifs, qui ont un faible taux aujourd'hui, ont connu des jours plus fastes. Ainsi, selon les résultats des enquêtes Valeurs, les organisations syndicales, qui attiraient 10 % des Français et 8 % des

18-29 ans en 1981, ne rassemblent plus que 4 % des Français et n'ont même plus un taux significatif parmi les 18-29 ans (moins de 1 %)⁴. Quant aux organisations pour la jeunesse, elles concernaient, en 1981, 6 % des Français et 7 % des jeunes pour, respectivement, 2 % et 3 % en 1999.

L'appartenance associative paraît donc centrée sur les groupements sportifs et récréatifs. Elle valorise l'attention portée au corps et à la performance, à l'expression culturelle et artistique. L'individualisation se manifeste ici par un déclin des associations revendicatives et militantes, par un intérêt accordé à l'accomplissement personnel dans des formes collectives d'activités. Une observation d'associations créées par des étudiants, effectuée par Didier Lapeyronnie et Jean-Louis Marie, confirme cette analyse : celles-ci sont centrées soit sur les seules rencontres entre étudiants, soit sur un objectif de solidarité interne au milieu étudiant, soit encore sur des formes d'expression intellectuelle ou artistique. Elles ne prennent jamais une dimension revendicative et ne visent en aucun cas à critiquer le fonctionnement de l'université (Lapeyronnie et Marie, 1992).

Le développement de formes d'engagement associatif

Les discours sur les associations s'inquiètent fréquemment d'une tendance à la consommation d'activités qui accompagnerait la valorisation de groupements récréatifs, ainsi que d'un difficile renouvellement des responsables dans les instances dirigeantes des associations. La montée des associations favorisant le développement individuel est-elle donc accompagnée d'un déclin de l'implication des adhérents dans la vie associative ? En fait, l'investissement personnel ne semble pas avoir diminué et les adhérents participent aujourd'hui un peu plus aux activités de leur association, y compris jusqu'à y exercer des responsabilités, quel que soit le type de groupement.

Selon l'enquête Valeurs de 1999, plus d'un jeune Français sur cinq (plus d'un jeune adhérent sur deux) accomplit une activité bénévole dans une ou plusieurs associations. Les 18-29 ans sont à peine moins nombreux à avoir cette activité (22 %) que la population totale (26 %) (tableau 1). Si l'implication bénévole est maximale entre 45 et 64 ans, en dix ans, elle s'est trois fois plus développée chez les jeunes (+ 6 points) que dans l'ensemble de la population (+ 2 points). Cette augmentation est provoquée par une plus grande participation féminine (+ 10 points pour les femmes; + 2 points pour les hommes), essentiellement dans les associations culturelles. Dans l'ensemble de la population, le bénévolat est légèrement en hausse depuis 1990, alors que l'appartenance associative reste stable. Le tiers des jeunes adhérents à une association sportive ou de loisirs y accomplit une activité bénévole (la moitié pour l'ensemble des Français). Dans les

Tableau 1. Travail bénévole en association (selon les enquêtes Valeurs, en pourcentage de la population)

	18-29 ans			Population totale		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
1990	20	11	16	25	22	24
1999	22	21	22	29	24	26

Tableau 2. Évolution de la prise de responsabilité dans les associations (selon les enquêtes sur les pratiques culturelles des Français, en pourcentage des adhérents)

	1973	1981	1989	1997
Ensemble (15 ans et plus)	32	34	37	39
15-24 ans	22	23	21	28
Étudiants, élèves	—	26	19	26

associations culturelles, la proportion de bénévoles passe aux deux tiers des adhérents, chez les jeunes comme dans l'ensemble de la population. Les autres associations ont un effectif faible, mais dont l'implication est généralement importante. Elles semblent être le lieu d'un réel investissement.

Les enquêtes sur les pratiques culturelles des Français, réalisées en 1973, 1981, 1989 et 1997 (Donnat, 1998), proposent un autre indicateur relatif à l'investissement dans la vie associative : la prise de responsabilités (tableau 2) : 32 % des Français qui adhéraient en 1973 à une association y exerçaient des responsabilités. Cette proportion a augmenté régulièrement pour atteindre 39 % en 1997. Les jeunes aussi s'investissent davantage dans les associations : plus d'un jeune adhérent sur quatre (entre 15 et 24 ans) y prend des responsabilités en 1997 (28 %), contre 22 % en 1973. Cet investissement est particu-

lièrement marqué parmi les adhérents de 20-24 ans, puisque plus du tiers d'entre eux ont des responsabilités (35 %), proportion comparable à celle de l'ensemble de la population.

Le déclin des modalités traditionnelles du militantisme

Le développement conjoint des activités bénévoles et de la prise de responsabilités témoigne d'une plus grande implication des adhérents, ainsi que de leur participation active à la vie de l'association. Cependant, cette évolution ne doit pas être interprétée comme le signe d'un regain de l'engagement militant. Tout d'abord parce que, nous l'avons vu, l'appartenance à des associations de défense des intérêts collectifs, à vocation militante, tend à diminuer. Mais aussi parce que les formes mêmes de participation évoluent vers des modalités différentes d'engagement. La diminution de l'appartenance à

plusieurs associations atteste cette évolution.

François Héran a bien montré que la participation active ou la prise de responsabilité sont à distinguer de la multi-appartenance, celle-ci étant le véritable indice de militantisme (Héran, 1988: 33 et 35): « Relativement peu représentés dans les clubs sportifs ou les clubs du troisième âge, les multi-adhérents jouent un rôle central dans le fonctionnement d'un réseau associatif à vocation militante, qui va du politique au religieux, en passant par les associations de parents d'élèves ou les mouvements humanitaires ». La sélectivité sociale du monde associatif « ne se mesure pas tant au fait d'avoir ou non accès au monde des associations, qu'au nombre d'attaches qu'on peut y avoir. C'est l'accès au *réseau* des associations qui est sélectif ». D'autres recherches ont souligné que certaines associations locales, en permettant la constitution de réseaux militants sur l'espace d'une commune, sont directement productrices d'élites politiques municipales (Roudet, 1984).

Une comparaison du taux d'appartenance ou de bénévolat à plusieurs associations, selon différentes tranches d'âge, confirme ce qu'avait

Tableau 3. Évolution de l'appartenance et du bénévolat au sein de plusieurs associations (selon les enquêtes Valeurs, en pourcentage de la population)

		18-29 ans	30-44 ans	45-59 ans	60 ans et plus
Multi-appartenance	1990	14	18	21	20
	1999	9	13	19	12
Multi-bénévolat	1990	6	9	14	15
	1999	2	6	11	8

déjà noté François Héran: le cumul des adhésions est surtout fréquent dans la seconde moitié de la vie active, entre 40 et 60 ans (tableau 3). C'est parmi les jeunes que l'activisme associatif est le plus faible. Mais surtout, la comparaison des données de 1990 et de 1999 révèle, dans chaque tranche d'âge, une diminution de la multi-appartenance, entre ces deux dates, témoignant ainsi d'un moindre militantisme.

Cette baisse du militantisme associatif est peut-être le signe des transformations en cours de ce mode d'action. Jacques Ion remarque que le militantisme n'est qu'une modalité parmi d'autres de l'engagement. De nouvelles formes de participation sociale seraient en gestation, privilégiant une implication plus distanciée, une mobilisation davantage ponctuelle sur des objectifs délimités et visant une efficacité immédiate. La recherche d'un épanouissement individuel, la volonté de garder son autonomie dans l'association prendraient le pas sur un engagement permanent, expression d'une vision globale du monde (Ion, 1996).

Le renforcement de la sociabilité amicale au sein de la vie associative

Si les associations sont davantage centrées sur l'épanouissement personnel, cela ne veut pas dire que l'on

constate une valorisation de pratiques individuelles dans le cadre associatif. Particulièrement chez les jeunes, l'association n'est pas uniquement le cadre d'une activité. Elle est aussi le lieu où l'on passe du temps avec d'autres personnes. Selon une question de l'enquête Valeurs, 27 % des 18-29 ans « passent toutes les semaines ou presque du temps avec des personnes dans des clubs ou des associations (sportive, culturelle, communale) » (contre 20 % pour l'ensemble de la population). L'activité, notamment lorsqu'elle est accomplie dans une association, est l'occasion de pratiques de sociabilité. Le fait d'être ensemble compte autant que l'activité conduite en commun.

Les activités associatives reflètent ainsi l'importance que les jeunes accordent aux amis et aux relations sociales. Comme l'ont noté Olivier Galland et Pascal Garrigues: « Mis à part les adolescents qui consacrent l'essentiel de leur temps à l'école et à la famille, les jeunes de 15 à 29 ans ont, aux premières étapes de l'entrée dans la vie adulte, des relations amicales intenses, que ce soit au café, à l'occasion de sorties, de conversations, de la pratique d'un sport, ou de toute autre activité » (Galland et Garrigues, 1989: 15). La sociabilité associative est particulièrement forte chez les lycéens et les étudiants:

chaque semaine, ce sont 36 % d'entre eux qui passent du temps avec des personnes dans des associations. De même qu'ils sortent en groupe, c'est en groupe qu'ils s'inscrivent dans un club ou une association avec le souhait explicite de faire de nouvelles rencontres (Boyer, 1999 : 251).

La participation associative des jeunes ne peut donc être détachée d'une sociabilité amicale plus informelle. Et l'amitié est une valeur en hausse. L'importance accordée par les jeunes à leurs amis et relations s'est accrue depuis une dizaine d'années, ce que mettent en évidence les résultats de l'enquête Valeurs mais aussi d'autres travaux. Comparant les résultats de la dernière enquête «emploi du temps» de l'INSEE, conduite en 1998, avec ceux de l'enquête de 1986, Olivier Galland souligne que les activités que les jeunes pratiquent seuls, de même que le temps passé dans l'univers domestique, diminuent. À l'inverse, le pourcentage de jeunes qui sortent augmente fortement et, lorsqu'ils le font, c'est pour une plus longue durée et presque exclusivement avec des amis. La prépondérance de la sociabilité amicale s'est renforcée. Le contrôle de la famille et de l'école sur les lycéens décroît et, de manière générale, lycéens et étudiants paraissent se détacher plus vite et plus complètement de l'influence familiale. Olivier Galland fait l'hypothèse d'une autonomie croissante des pratiques de loisirs juvéniles (Galland, 2002).

Didier Lapeyronnie remarque, à propos des étudiants, que la convivialité est une forme d'engagement, fondée sur les affinités, sur les relations affectives au sein de groupes restreints. On peut créer une association sans but précis, avant tout pour

être ensemble, pour se rencontrer et se parler. L'association est soucieuse de son indépendance, qui est aussi celle de ses membres. Il s'agit d'éviter tout facteur externe de division, risquant de compromettre les relations interpersonnelles. La convivialité témoigne d'un engagement fondé, non pas sur une conduite collective d'appartenance à une organisation, mais sur une logique individuelle et identitaire, visant à construire l'unité de sa vie personnelle. L'institution universitaire ne donnant plus sens à la condition vécue, ce sens est cherché dans le partage et l'expression de sentiments, d'émotions, de passions (Lapeyronnie et Marie, 1992 : 192 et suiv.).

De façon plus générale, et même si cela peut sembler paradoxal, ce renforcement des relations interpersonnelles et cette recherche de convivialité, qui s'expriment dans l'engagement associatif, paraissent caractéristiques du développement de l'individualisme. Comme l'a noté Danièle Hervieu-Léger à propos de la religion (Hervieu-Léger, 1993) et comme l'a réaffirmé Henri Mendras en l'appliquant à l'ensemble de la société, les progrès de l'individualisme n'entraînent pas un isolement plus grand des individus, mais bien au contraire un besoin accru de relations sociales. L'individualisme suscite le besoin d'autrui : «le triomphe de l'individualisme ne conduit pas l'homme à la solitude et à l'anomie mais, au contraire, exige le développement de liens sociaux multiples et intenses, sans être stables pour autant : on se détache et on se rattache en fonction de ses besoins personnels et de ses états émotionnels. Les grandes institutions perdent leur valeur symbolique et leur fonction d'encadrement au profit des petits

groupes» (Mendras, 1997 : 97), petits groupes qui peuvent avoir une forme associative.

Association et responsabilisation des individus

Le fait qu'une personne appartienne à une ou plusieurs associations est souvent vu comme un signe de son ouverture au monde extérieur ou de sa capacité à se mobiliser socialement. Cependant, alors que les modalités de l'engagement associatif évoluent et que le militantisme cède la place à de nouvelles formes de participation, pouvons-nous considérer que les associations sont un espace de socialisation aux valeurs et normes démocratiques ? Nous examinerons tout d'abord la corrélation entre l'appartenance associative des jeunes et d'une part leur rapport au politique, d'autre part leurs attitudes vis-à-vis des institutions politiques et sociales. Puis nous nous demanderons si les associations ont un rôle d'ouverture sur la société et sur le politique, et, par là même, une fonction de responsabilisation des individus.

Appartenance associative, rapport au politique et confiance dans les institutions

Selon les résultats pour la France des enquêtes Valeurs, les jeunes adhérents associatifs sont plus politisés que les non-adhérents : ils discutent plus souvent de politique, déclarent davantage s'y intéresser et portent une attention plus soutenue à l'actualité politique. Lorsqu'ils sont membres d'une association, les jeunes ont tendance, sur tous ces critères, à rejoindre le niveau de politisation des adultes sans le rattraper tout à fait : ils sont moins politisés que les adultes membres d'une association et autant que ceux qui n'ad-

hèrent à aucune (tableau 4). Les différences de comportements entre les adhérents associatifs et les non-adhérents sont plus marquées chez les 18-29 ans que chez les plus de 30 ans.

Les formes les plus légales de participation protestataire tendent à se

développer et à se légitimer chez les jeunes : ils sont aujourd'hui beaucoup plus nombreux que dans les années 1980 à avoir signé une pétition ou participé à une manifestation (Bréchon, 2001). Pierre Bréchon souligne la liaison forte qui existe, chez les Français, entre cette participation protestataire et l'adhésion associative : « L'adhésion à de nombreux types d'associations peut conduire à signer davantage de pétitions ou participer à des manifestations, y compris par exemple le fait d'être membre d'une association sportive ou de loisirs. Mais les plus protestataires sont les adhérents à des organisations proches de l'univers syndical et politique » (Bréchon, 2000 : 114). Chez les 18-29 ans, et contrairement à ce qui se passe pour les adultes, appartenance associative

et participation à des actions de protestation sont moins liées (tableau 4). Le seul écart significatif concerne les manifestations, qui sont d'ailleurs l'expression la plus visible de l'intérêt des jeunes pour des modes d'action protestataires. En ce qui concerne l'orientation politique, il apparaît que les jeunes qui sont membres d'une association ont une plus grande facilité à se placer sur l'échelle politique. Ils se déclarent plus souvent à gauche ou au centre que les jeunes non adhérents, corrélation qui est davantage marquée chez les 18-29 ans que parmi les plus de 30 ans.

Si l'on observe maintenant les relations entre appartenance associative et attitudes vis-à-vis des institutions (tableau 5), on s'aperçoit que les jeunes adhérents font davantage

Tableau 4. Relation entre appartenance associative des jeunes et des adultes, d'une part, politisation, participation et orientation politique d'autre part (selon l'enquête Valeurs, 1999, en pourcentage de la population)

		MEMBRE D'UNE ASSOCIATION			
		18-29 ans		30 ans et plus	
		Oui	Non	Oui	Non
Politisation	— Discussions politiques (souvent ou de temps en temps)	67	47	75	63
	— Très intéressé ou assez intéressé par la politique	38	21	47	33
	— Suivi de l'actualité politique (tous les jours ou plusieurs fois par semaine)	69	54	80	73
Participation protestataire (a déjà fait)	— Signer une pétition	62	62	77	63
	— Participer à un boycott	11	8	19	9
	— Prendre part à une manifestation autorisée	50	36	51	30
	— Participer à une grève sauvage	6	9	17	10
	— Occuper des bureaux ou des usines	4	3	14	7
Orientation politique	— Gauche (1 à 4)	35	26	37	30
	— Centre (5 ou 6)	41	33	34	32
	— Droite (7 à 10)	9	11	17	20
	— Ne sait pas, sans réponse	15	30	12	17

confiance à la plupart des institutions (système d'enseignement, presse, syndicats, Parlement, administration, sécurité sociale, Union européenne, ONU, système de santé, système judiciaire, grandes entreprises). Pour chacune d'entre elles, l'écart entre adhérents et non-adhérents est, là encore, davantage marqué que chez les adultes. Tout se passe donc comme si l'appartenance associative conduisait les jeunes à mieux accepter le système politique et social. Ainsi que le remarque Pierre Bréchon, la politisation paraît liée à un type d'être au monde et à un type de sociabilité des individus (Bréchon, 2000 : 111). Est-ce à dire que l'intégration par la rencontre des autres et par les projets associatifs partagés favoriserait une intégration plus générale dans la société ?

Les associations ont-elles un rôle de responsabilisation et d'intégration sociale ?

La recherche d'une réponse à cette question conduit à envisager deux interprétations différentes des résultats précédents. Est-ce l'adhésion associative qui favorise la politisation et conduit à participer davantage à des manifestations, ou bien est-ce le fait de s'intéresser à la politique et d'avoir des modes de participation directe qui induit une plus forte appartenance associative ? Un constat nous conduirait à privilégier la seconde explication : dans l'ensemble de la population, ce sont les membres d'associations proches de l'univers syndical et politique qui développent le plus des actions protestataires (Bréchon, 2000 : 114). On pourrait donc lire les données du

tableau 4, relatives à l'orientation politique des 18-29 ans, en disant qu'une petite majorité des jeunes orientés politiquement à droite n'appartiennent pas à une association, tandis qu'une large majorité des jeunes orientés à gauche ou au centre sont membres d'une association. La culture politique de gauche ou du centre est davantage une culture de la participation sociale et de l'engagement institutionnel⁵. On peut aussi penser que la confiance portée aux institutions est significative d'une ouverture sur la société entraînant par ailleurs un plus grand investissement dans des formes de participation sociale, notamment associatives.

Encore cette ouverture au monde liée à l'appartenance associative doit-elle être relativisée. Olivier Galland note que l'intérêt accordé aux autres

Tableau 5. Relations entre appartenance associative des jeunes et des adultes et attitudes vis-à-vis des institutions (selon l'enquête Valeurs, en pourcentage de la population)

		MEMBRE D'UNE ASSOCIATION			
		18-29 ans		30 ans et plus	
		Oui	Non	Oui	Non
Confiance dans les institutions (grande ou certaine confiance)	— L'Église	35	35	46	47
	— L'armée	60	57	60	63
	— Le système d'enseignement	74	68	69	67
	— La presse	42	35	35	34
	— Les syndicats	38	33	37	30
	— La police	61	66	67	66
	— Le Parlement	40	32	43	37
	— L'administration	45	35	48	45
	— Le système de sécurité sociale	67	58	69	66
	— L'Union européenne	58	47	46	43
	— L'Organisation des Nations Unies	60	53	50	49
	— Le système de santé	79	74	78	77
	— Le système judiciaire	53	46	45	44
	— Les grandes entreprises	53	42	42	47

est bien lié à une plus fréquente adhésion associative. Mais cet intérêt « ne se porte pas préférentiellement vers les plus démunis et les participants associatifs ne font pas preuve d'un moindre ostracisme que la moyenne des Français à l'égard des personnes déviantes » (Galland, 2000 : 40). Pierre Bréchon remarque que les membres de plusieurs associations sont nettement plus favorables aux immigrés (Bréchon, 2000 : 128), mais nous avons vu que la multi-appartenance est un indicateur de militantisme, donc d'un rapport particulier à la société, et que le nombre

de ces multi-adhérents tend à diminuer. La seule adhésion associative ne témoigne pas chez les jeunes, comme chez les adultes, d'une attitude réellement plus favorable aux populations immigrées. Dans le tableau 6, deux seuls éléments abondent en ce sens (« laisser venir les gens tant qu'il y a du travail » et « mettre des limites strictes au nombre d'étrangers »).

Ces données nous incitent à ne pas surestimer le rôle des associations en matière d'ouverture sur la société et de sensibilisation au politique. Un travail récent, plus qualitatif, portant sur des associations qui affichent des objectifs de solidarité, a montré que la participation associative ne garantit pas l'apprentissage de la démocratie (Duchesne et Hamidi, 2001)⁶. Dans leur fonctionnement interne, les associations refusent généralement de se situer dans un cadre partisan et elles ne valorisent pas une lecture politique de leurs propres finalités, de leurs actions ou des relations entre adhérents et dirigeants. Le fonctionnement global de la société est rarement appréhendé. Il

apparaît notamment que « le besoin de liens de sociabilité est sans nul doute un des motifs les plus importants pour lesquels les individus adhèrent — ou en tout cas restent — dans une association. Ce désir “d'être ensemble” implique d'éviter les sujets susceptibles de diviser, de créer des conflits, et cela suppose donc [...] d'éviter le traitement politique des sujets de conversation » (Duchesne et Hamidi, 2001 : 632). Cet évitement du politique constituerait, selon les auteurs de la recherche, une des composantes de profondes transformations du secteur associatif français, dont les Restaurants du cœur, construits à l'image des fondations américaines, serait une parfaite illustration.

Cette analyse peut être rapprochée des résultats d'une autre recherche récente, fondée sur une enquête de terrain participative au sein d'une antenne des Restos du cœur et d'une association de résidents chargée de l'amélioration du cadre de vie (Vermeersch, 2001). Ce travail souligne le transfert, à l'œuvre dans ces associations, de traits typiques de

Tableau 6. Relation entre l'appartenance associative des jeunes et des adultes et les opinions sur les immigrés (selon l'enquête Valeurs, en pourcentage de la population)

		MEMBRE D'UNE ASSOCIATION			
		18-29 ans		30 ans et plus	
		Oui	Non	Oui	Non
Préférence en matière d'immigration	— Laisser venir toute personne qui le désire	8	8	6	4
	— Laisser venir les gens tant qu'il y a du travail	41	33	40	28
	— Mettre des limites strictes au nombre d'étrangers	41	48	45	51
	— Interdire aux gens des autres pays de venir ici	6	7	6	14
Intégration des populations étrangères	— C'est mieux pour la société si les immigrés conservent leurs traditions	28	31	26	20
	— C'est mieux pour la société si les immigrés ne conservent pas leurs traditions	57	58	63	70

l'espace privé à l'espace public. «Depuis la relation conjugale jusqu'à l'appropriation de l'espace public comme un autre chez-soi, en passant par la reprise de rôles familiaux dans l'association et l'importance accordée aux relations interpersonnelles, les signes sont patents d'une imprégnation du public par le privé» (Vermeersch, 2001 : 143). L'auteur constate, lui aussi, «un primat de la forme sur le fond» : les relations interpersonnelles sont primordiales. «Plus que l'adhésion à l'action, c'est parfois l'intégration au groupe qui prime comme facteur de sélection du public associatif. [...] À l'instar de l'espace de la maison, l'espace public devient ainsi lieu de rencontre, support de sociabilité amicale, valorisé en tant que sphère de l'interpersonnalité, chaleureuse si possible» (Vermeersch, 2001 : 144-145). Pour l'auteur, la dynamique de l'individualisation, caractéristique de la modernité, rencontre la logique bénévole. L'individualisation repose sur l'autonomie. Le bénévolat, littéralement fondé sur la seule bonne volonté, répond parfaitement à cette injonction à l'autonomie.

Conclusion

L'individualisation des formes de participation associatives se conjugue donc d'une façon ambiguë avec le rôle de responsabilisation traditionnellement dévolu aux associations. L'appartenance aux associations peut s'allier à une ouverture sur la société, à une compétence politique, ainsi qu'à une confiance dans les institutions. Mais vraisemblablement, l'adhésion associative est davantage la conséquence de cette intégration démocratique qu'elle n'en constitue un facteur d'entraînement. Et surtout, la recherche de l'épanouissement individuel dans des groupements sportifs

et récréatifs, comme la valorisation des relations amicales au sein des associations, se traduit par un évitement du politique. Si le déclin actuel des institutions, caractéristique de l'individualisation, signifie la fin des processus classiques de socialisation (Lapeyronnie, 1994), cette évolution concerne les associations. Désormais leur fonctionnement ne s'articule guère avec des normes et des valeurs, dont elles assureraient la transmission, mais plutôt avec la mise en œuvre d'une sociabilité construite sur une valorisation de la subjectivité⁷. Significative de cette évolution est la montée en France, dans le discours assurant la promotion de la vie associative, d'une thématique du bénévolat qui succède à une approche en termes de militantisme dont les pratiques associatives actuelles signent l'évolution, sinon le déclin. Le bénévolat s'organise autour d'un engagement pour autrui, avec un aspect relativement individualisant, tandis que le militantisme privilégie la valorisation d'une cause, dans sa dimension sociale et politique.

Certes, militantisme et sociabilité amicale ne sont pas sans liens. On pourrait même supposer que ces deux dimensions de l'engagement associatif sont possibles simultanément : d'une part la recherche et la valorisation de contacts personnels, d'autre part l'ouverture sur la société et sur le politique. Il nous semble toutefois que la sociabilité prime aujourd'hui dans l'engagement associatif, conduisant à mettre à distance un rapport à la politique susceptible de diviser le groupe. Au contraire, avec les formes traditionnelles de militantisme sont privilégiés une vision du monde partagée et un idéal à défendre, quelles que puissent être leurs conséquences en termes de sociabilité. Au-delà de cette

tendance, les résultats d'enquêtes quantitatives sur lesquelles nous avons travaillé révèlent des évolutions relativement homogènes dans le sens de l'individualisation, et ces résultats rejoignent les conclusions de travaux axés sur des observations de terrain.

En dépit de cette diminution du militantisme, les associations restent le lieu d'un engagement volontaire et d'une prise de responsabilités. En ce sens, la participation associative demeure sans doute un facteur de responsabilisation, même si celle-ci est centrée davantage sur le fonctionnement interne d'un groupement que sur une ouverture vers le politique. Ce qui tend à disparaître, c'est peut-être une conception de la vie associative en tant qu'expression d'une société civile, espace intermédiaire entre l'individu et l'État. Il y a dorénavant davantage d'interpénétration entre le privé et le public. Dans cette évolution, on ne constate guère de différences entre jeunes et adultes. Sans doute les comportements des nouvelles générations sont-ils davantage significatifs de ces tendances et annonciateurs de changements à venir. Plus que les adultes, les jeunes valorisent les relations interpersonnelles et la sociabilité amicale, sont en retrait vis-à-vis de la politique, tout en mettant en avant des formes de participation protestataires comme les manifestations, manifestations dans lesquelles des modes de sociabilité juvénile sont d'ailleurs très présents⁸.

Malgré ces évolutions, la liberté associative demeure une composante essentielle des sociétés démocratiques. Les associations n'ont-elles pas toujours été remises en cause par les régimes totalitaires, dans leur désir de favoriser l'atomisation des individus, d'éviter les groupements volontaires mais aussi toute forme de

Entre responsabilisation et individualisation :
les évolutions de l'engagement associatif

26

sociabilité informelle⁹? Davantage centrée sur la personne, l'individualisation n'est pas rupture avec la société globale. Elle est plutôt significative de nouvelles modalités d'inscription des individus dans l'espace démocratique, nouvelles modalités qui seraient à analyser de façon plus approfondie. Le lien social ne paraît pas menacé, dans le sens où la sociabilité est davantage valorisée et où les règles collectives, si elles évoluent, ne sont pas ignorées (Schweisguth, 2001). Il reste à savoir toutefois si l'individualisation, en privilégiant les proximités affectives, n'entraîne pas une certaine indifférence à autrui, surtout lorsque celui-ci ne prend pas l'image du semblable.

Bernard Roudet
Institut national de la jeunesse et de
l'éducation populaire
et Université de Paris X-Nanterre
(Département des sciences de
l'éducation)

Notes

¹ Cet article veut approfondir l'interprétation de certaines données concernant l'appartenance associative des 18-29 ans, données exposées précédemment

de façon plus détaillée (Roudet et Tchernia, 2001).

- ² Ces autres groupements sont : organisations pour la jeunesse (scouts, guides, maisons des jeunes); organisations religieuses, mouvements ou partis politiques; syndicats; associations professionnelles; actions à l'échelle de la commune; développement du Tiers-monde ou droits de l'homme; mouvements pacifistes; mouvements de femmes; environnement, écologie, droits des animaux; organisations volontaires dans le domaine de la santé. Les associations regroupées sous le terme « autres » recueillent 7 % d'adhésion pour l'ensemble de la population et 5 % pour les 18-29 ans.
- ³ La comparaison des taux globaux d'adhésion n'est pas possible avec l'enquête de 1981, la question sur l'adhésion associative ayant été posée différemment.
- ⁴ Le report de l'entrée des jeunes dans la vie active n'est sans doute pas la seule explication de leur absence dans les syndicats. On peut penser que cette absence traduit en actes leur opinion. Selon les résultats de l'enquête Valeurs, les jeunes se montrent particulièrement critiques vis-à-vis des organisations syndicales, et l'image de celles-ci s'est dégradée depuis les années 1980.
- ⁵ De la même façon, au niveau de l'ensemble de la population, ce sont les catholiques pratiquants réguliers, parmi lesquels la morale de l'engagement est forte, qui ont le plus important taux d'appartenance aux associations (56 %).
- ⁶ La recherche porte notamment sur les militants d'Amnesty International, les bénévoles des Restaurants du cœur et les membres de différentes associations locales de femmes et de jeunes d'origine étrangère.
- ⁷ La convivialité, dans sa dimension collective, renvoie à une logique individuelle, de la même façon qu'« être soi-même » se conjugue avec « être entre nous ». Didier Lapeyronnie souligne que la connaissance de soi et la quête de l'authenticité ne doivent pas être opposées à la reconnaissance des autres et à la réciprocité. Il existe une équivalence et une complémentarité entre le rapport à soi et le rapport aux autres. François de

Singly ne dit pas autre chose lorsqu'il écrit : « Contrairement à ce que le terme d'individualisme peut laisser croire, l'individu a besoin, pour devenir lui-même, du regard de personnes à qui il accorde, lui aussi, de l'importance et du sens » (de Singly, 2001 : 7).

- ⁸ Les manifestations sont particulièrement révélatrices des rapports renouvelés que les jeunes entretiennent avec la politique et la société, mêlant le plus proche et le global. Elles sont significatives d'un rapport émotionnel à l'événement, privilégiant un engagement fort mais limité dans le temps. Elles s'agrégent à partir d'une sociabilité amicale : les téléphones portables préparent le rassemblement. Des observations ont souligné que des usages de la manifestation, essentiellement privés, sont en décalage avec sa définition publique : drague, visite de quartiers mal connus, rencontres avec d'autres groupes. « On peut ainsi décrire l'attitude de ces manifestants comme pratiques doubles, fondamentalement ambiguës, manières de faire la politique sans le savoir tout en commençant à la savoir, [...] manière d'entrer dans le jeu (politique) par la bande » (Gaubert, 1995 : 115).
- ⁹ Dans sa monographie d'une ville allemande entre 1930 et 1935, William Allen décrit l'attitude des nazis vis-à-vis des groupements informels et des associations volontaires (chapitre XIV : Atomisation de la société). Il s'agissait de détruire tout lien social à l'intérieur de la cité, chaque individu étant alors relié non pas aux autres mais à l'État et au chef nazi qui l'incarnait. « Les clubs qui n'avaient d'autre but que les rapports sociaux, ou dont l'objectif n'était que secondaire, déclinaient, ou bien cessaient d'exister, ou encore étaient absorbés. Les nazis voulaient en effet empêcher que des gens se réunissent uniquement par plaisir et soient ainsi à même de pouvoir discuter librement » (Allen, 1967 : 280).

Bibliographie

ALLEN, William S. 1967. *Une petite ville nazie*. Paris, Robert Laffont, 10/18.

- BARTHÉLEMY, Martine. 2000. *Associations : un nouvel âge de la participation ?* Paris, Presses de Sciences Po.
- BOYER, Régine. 1999. « Le temps libre des collégiens et lycéens », dans Y. LEMEL et B. ROUDET, coord. *Filles et garçons jusqu'à l'adolescence. Socialisations différentielles*. Paris, L'Harmattan-INJEP, coll. Débats Jeunesses : 249-268.
- BRÉCHON, Pierre, dir. 2000a. *Les valeurs des Français. Évolutions de 1980 à 2000*. Paris, Armand Colin.
- BRÉCHON, Pierre, dir. 2000. « L'univers des valeurs politiques : permanences et mutations », dans Pierre BRÉCHON, dir. *Les valeurs des Français. Évolutions de 1980 à 2000*. Paris, Armand Colin : 105-128.
- BRÉCHON, Pierre. 2001. « Moins politisés, mais plus protestataires », dans O. GALLAND et B. ROUDET, dir. *Les valeurs des jeunes. Tendances en France depuis 20 ans*. Paris, L'Harmattan-INJEP, coll. Débats Jeunesses : 61-75.
- CHARBONNEAU, Johanne, et Philippe ESTÈBE, dir. 2001. « La responsabilité, au-delà des engagements et des obligations », *Lien social et Politiques*, 46.
- DE SINGLY François. 2001. « La naissance de l'individu individualisé et ses effets sur la vie conjugale et familiale », dans F. DE SINGLY, dir. *Être soi parmi les autres*, tome 1 : *Famille et individualisation*. Paris, L'Harmattan : 5-14.
- DONNAT, Olivier. 1998. *Les pratiques culturelles des Français. Enquête 1997*. Paris, La documentation française.
- DUCHESNE, Sophie, et Camille HAMIDI. 2001. « Associations, politique et démocratie : les effets de l'engagement associatif sur le rapport au politique », dans C. ANDRIEU, G. LE BÈGUEC et D. TARTAKOWSKY, dir. *Associations et champ politique. La loi de 1901 à l'épreuve du siècle*. Paris, Publications de la Sorbonne : 625-642.
- FUTURIBLES. 2002. « Les valeurs des Européens : les tendances de long terme », 277.
- GALLAND, Olivier. 2000. « Les Français entre eux : des relations électives et sélectives », dans P. BRÉCHON, dir. *Les valeurs des Français. Évolutions de 1980 à 2000*. Paris, Armand Colin : 28-47.
- GALLAND, Olivier. 2002. *Individualisation des mœurs et choix culturels*. Communication au colloque « Le(s) public(s). Politiques publiques et équipements culturels », organisé par le ministère de la Culture et la Fondation nationale des sciences politiques, Paris, 28-30 novembre.
- GALLAND, Olivier, et Bernard ROUDET, dir. 2001. *Les valeurs des jeunes. Tendances en France depuis 20 ans*. Paris, L'Harmattan-INJEP, coll. Débats Jeunesses.
- GALLAND, Olivier, et Pascal GARRIGUES. 1989. « La vie quotidienne des jeunes du lycée au mariage. Naissance, apogée et déclin de la sociabilité amicale », *Économie et statistique*, 223 : 15-23.
- GAUBERT, Christophe. 1995. « Badauds, manifestants, casseurs. Formes de sociabilité, ethos de virilité et usages des manifestations », *Sociétés contemporaines*, 21 : 103-118.
- HATCHUEL, Georges, et Jean-Pierre LOISEL. 1999. « La vie associative : participer, mais pas militer », dans *Données sociales*, Paris, INSEE : 359-365.
- HÉRAN, François. 1988. « Au cœur du réseau associatif : les multi-adhérents », *Économie et statistique*, 208 : 33-44.
- HERVIEU-LÉGER, Danièle. 1993. *La religion pour mémoire*. Paris, Cerf.
- ION, Jacques. 1996. « Groupements associatifs et modèles d'engagement », dans B. ROUDET, dir. *Des jeunes et des associations*. Paris, L'Harmattan-INJEP, coll. Débats Jeunesses : 53-64.
- LAPEYRONNIE, Didier. 1994. « Socialisation et individualisation », dans G. MAUGER, R. BENDIT et C. VON WOLFFERDORFF, dir. *Jeunesses et sociétés. Perspectives de la recherche en France et en Allemagne*. Paris, Armand Colin : 237-249.
- LAPEYRONNIE, Didier, et Jean-Louis MARIE. 1992. *Campus blues. Les étudiants face à leurs études*. Paris, Seuil.
- MENDRAS, Henri. 1997. *L'Europe des Européens*. Paris, Gallimard.
- ROUDET, Bernard. 1984. « Réseaux d'associations, réseaux de militants », *Les cahiers de l'animation*, 47 : 35-54.
- ROUDET, Bernard, et Jean-François TCHERNIA. 2001. « Une présence active dans un milieu associatif en évolution », dans O. GALLAND et B. ROUDET, dir. *Les valeurs des jeunes. Tendances en France depuis 20 ans*. Paris, L'Harmattan-INJEP, coll. Débats Jeunesses : 149-175.
- SCHWEISGUTH, Étienne, 2001, « Un nouveau cocktail de valeurs : liberté privée et ordre public », dans O. GALLAND et B. ROUDET, dir. *Les valeurs des jeunes. Tendances en France depuis 20 ans*. Paris, L'Harmattan-INJEP, coll. Débats Jeunesses : 99-112.
- VERMEERSCH, Stéphanie. 2001. « La dynamique de l'individualisation et les associations bénévoles », dans François DE SINGLY, dir. *Être soi parmi les autres*, tome 1 : *Famille et individualisation*. Paris, L'Harmattan : 141-154.